



Communiqué de presse

009/2024

Montreuil, le 13 février 2024.

Après plus d'un mois de lutte, le ministère a reculé sur les fins de contrats des PADHUEs stagiaires associés ! Il était temps !

Le gouvernement prolonge l'autorisation d'exercice des « PADHUEs stagiaires associés » : une avancée qui doit en appeler d'autres, notamment par l'ouverture immédiate de négociations.

Le texte publié au J.O. du 9 février 2024 annule la durée maximum des fonctions de « stagiaire associé » précédemment fixée à 24 mois et la prolonge jusqu'au 31 décembre 2024, sans nécessité de renouveler les conventions tripartites indispensables.

De fait, le gouvernement reconnaît que les PADHUES sont essentiels au bon fonctionnement des hôpitaux aujourd'hui.

Cette avancée, attendue depuis le 31 décembre 2023, permet aux centaines de PADHUES licenciés ou sur le point de l'être de continuer à travailler dans nos hôpitaux.

Alors que le gouvernement annonçait le maintien de tous les médecins étrangers en France, rien jusque-là n'a été fait et des dizaines de PADHUES ont déjà été licenciés, mettant ainsi certains établissements de santé en grande précarité médicale.

La mobilisation a permis d'obtenir une première reconnaissance de leur présence ô combien indispensable pour assurer les soins.

Leur "régularisation" promise par le chef de l'Etat doit voir le jour, le texte publié est insuffisant pour mettre un terme définitif à leur précarité de travail, de rémunération et de droit au séjour. **De nombreux PADHUES échappent à cette prolongation** : c'est le cas des ex-Praticiens Attachés Associés dégradés en stagiaires associés, avec régression nette de leur rémunération et une instabilité de leur situation administrative.

Monsieur le Président, cette précarité prolongée s'oppose à votre volonté de régulariser les PADHUES !

Dans les faits, notre pays a connu en 2019 la loi dite "du stock", puis en 2020, la Loi Antilles-Guyane, permettant la régularisation des PADHUES sur dossier avec, pour principe, la valorisation de leur expérience dans les hôpitaux.

Les 21 350 signataires de la pétition "réintégrons les PADHUES dans nos services hospitaliers" vous adressent un message important, sur la nécessité absolue d'ouvrir des négociations avec l'ensemble des acteurs de l'inter-organisation.

Les PADHUES seront à nouveau dans la rue le jeudi 15 février devant le ministère de la Santé, à partir de 14 heures, rien ne saurait nous soustraire de nos responsabilités collectives.